

Le négoce des matières premières, y compris alimentaires

vendredi 23 mai 2014, par Jacques Cossart

Au cours de la décennie 2000, le commerce mondial a été multiplié par 3, pour atteindre, en 2011, plus de 16 000 milliards de dollars courants pendant que, sur la même période, le PIB mondial a doublé et alors que le négoce des matières premières – compte non tenu des produits financiers dérivés dont il est très friand – a enregistré un coefficient multiplicateur de 6.

La [Déclaration de Berne \(DB\)](#), ONG suisse créée en 1968, déploie ses très riches activités sur tout ce qui touche au développement (ou sous-développement) du Sud, en particulier pour souligner le rôle de la Suisse dans ce domaine. Elle a publié un rapport particulièrement bien documenté « [Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières](#) », Déclaration de Berne (Éd.), Éditions d'en bas, 368 pages, Lausanne, deuxième édition, avril 2012.

La DB présente ainsi la nouvelle édition de son [ouvrage](#) : « Ces dernières années, le secteur du négoce des matières premières n'a cessé de croître sur le territoire helvétique, avec les villes de Genève et Zoug comme points stratégiques. 'Success story' ou roman noir sur fond de sous-enchère fiscale et d'exploitation ? »

On verra, entres autres, la reproduction ci-dessous du graphique établi par la Banque nationale suisse (balance des paiements 2011), montrant l'augmentation considérable du commerce de transit, instrument de base du négoce de matières premières, au cours des cinquante dernières années. On remarquera que ce commerce de transit a été multiplié par 20 au cours de la décennie 2000, pour atteindre quelque 25 milliards de dollars au début des années 2010. Par voie de conséquence, la part de cette activité dans les recettes de la balance des transactions courantes est passée à plus de 4 %. L'ensemble des services représente, en 2010, 8 % du PIB du pays ; ils sont regroupés en trois catégories dont le commerce de transit constitue le tiers.

On est en droit de s'interroger sur les raisons profondes de l'attraction de la Suisse, notamment les cantons de Zoug et de

Genève, exercée sur les grandes compagnies internationales de négoce. Pourquoi donc les Vitol, Louis Dreyfus et autres Glencore, dont le montant des chiffres d'affaires est sensiblement supérieur à celui du PIB de la Suisse, vont-ils s'y réfugier ? Bien entendu, son « accueil fiscal », qui permet à toutes ces sociétés de négocier individuellement le montant de leur impôt, constitue un attrait de taille. Mais, plus encore, la fuite fiscale – dite optimisation – permet à ces géants d'éviter de contribuer là où ils mènent leurs activités. C'est la solide réputation de paradis fiscal de la Suisse qui est le ressort profond de cet engouement. Ces compagnies ne se laissent pas impressionner, elles, par la disparation de leur pays d'adoption des radars de la lutte contre les « territoires non coopératifs ».

